

LA COMMUNE

de Sannois

BULLETIN DE LA LIGUE COMMUNALE DE SANNOIS

POURRISEURS D'HOMMES !

Où veulent-ils en venir !

— C'est la question que se posent un grand nombre de nos concitoyens, après avoir lu les derniers numéros de « La Commune ».

— Si l'on voulait ramener à l'essentiel les sentiments actuels de notre population, on dirait : Stupéfaction, inquiétude... Qu'ont-ils derrière la tête ?

— On s'était habitué, depuis bientôt trois ans, à lire périodiquement, dans la presse régionale, des articles traitant des dernières dé-mêlées de BARBU et ses compagnons avec la Mairie... cela faisait partie de la vie locale... au même titre que le cyclisme et le football. On ne se demandait même plus quelles souffrances se vivaient derrière ces articles apparemment amusants.

— Et voici que, tout d'un coup, chacun prend conscience de ce qu'il s'agit d'un drame. Voici que chaque citoyen se sent pris à parti par ceux que les responsables qu'il s'est donné font souffrir en son nom.

Chacun se demande encore si cela est possible... s'il ne s'agit pas d'une farce.

— Hélas ! C'est bien un drame que nous vivons.

Et ce drame, on en sommes tous les acteurs... Les uns sont les victimes, les autres sont les bourreaux... fût-ce par personne interposée. Car chaque citoyen qui, passée l'heure du vote, se désintéresse des affaires de la Cité, laisse ses élus user, sans contrôle, du pouvoir qu'il leur a délégué, ce citoyen-là ne cesse pas pour autant d'être responsable de ce que font en son nom, ses élus.

Hors, combien parmi nous se croient libérés de toute obligation civique au soir des élections... ne se rendant pas compte de ce qu'ils cessent alors d'être des « CITOYENS LIBRES » pour devenir, par simple omission, des sujets mineurs.

Et c'est bien là le drame de toutes nos communes, et le drame de toute la France : **DEMOCRATIE SANS CITOYENS.**

Ce que nous avons derrière la tête ?

Ça n'est pas très secret. Nous l'avons affiché en janvier 55 sur tous les murs de Sannois ; nous avons fait campagne sur ce thème :

— Libérer la Mairie de la tutelle des partis et la remettre au service de tous les citoyens ;

— Etablir une participation constante des citoyens aux affaires de la Cité ;

— Refaire des élus les meilleurs serviteurs et non les maîtres de la Cité ;

— Refaire de la Mairie la maison commune et non la centrale d'un parti ou d'une église, quels qu'ils soient ;

— Faire respecter par tous, à Sannois, les « Droits de l'Homme et du Citoyen », toujours inscrits, et même élargis, dans le préambule de la Constitution du Peuple Français ;

— Nous voulons libérer l'Assemblée Communale de la tutelle des partis et n'y voir siéger que des hommes libres, représentant réellement un quartier de la Cité, se prononçant sur chaque problème en fonction de leur libre jugement et des intérêts des foyers de leur quartier et non sur l'ordre d'un parti.

Nous voulons voir nos rapports avec la Mairie régis par nos droits et nos devoirs, et non par la nature de nos relations personnelles avec les responsables du moment.

Le Maire, même s'il est membre d'un parti, d'une église — ce qui est son affaire personnelle — devient, par son élection, l'homme de la Cité.

Par les élections, c'est l'élu qui se met au service de la Cité, et non la Cité qui se met au service de l'élu et de son parti.

C'est à réaliser cela que nous travaillons ferme depuis trois ans. C'est cela qui a fait l'unité des partis politiques contre nous... Mais c'est aussi cela la voie de la vie, la voie de l'Avenir. D'un Avenir dans lequel les partis auront toujours une place, certes, mais leur place. Or ils n'ont rien à faire au Conseil Municipal.

C'est de la présence des partis au Conseil que nous crevons tous ! N'êtes-vous pas de cet avis ?

LA LIGUE.

Lettre ouverte à Jean LESPES, Maire de Sannois.

et à ses amis « Bien-Pensants »

PROLOGUE.

Certains, paraît-il, se déclarent choqués par le ton sur lequel je m'adresse à nos responsables municipaux et par la véhémence de mes propos.

Ceci montre, tout d'abord, que ces citoyens n'ont pas souvent assisté aux séances du Conseil. Ils conviendraient autrement que je m'exprime tout simplement dans la langue même de nos conseillers, la seule qu'ils puissent comprendre.

Ensuite, et c'est plus grave, cette réaction de nos concitoyens montre à quel point nous sommes devenus, politiquement, des invertis. Je m'excuse, mais j'ai bien dit : **des invertis.**

Pour moi : Je tiens que ce sont les pasteurs qui sont faits pour les brebis, et non l'inverse.

Je pense que c'est l'élu qui est fait pour l'électeur, et non l'inverse.

C'est le puissant qui est au service du faible, et non l'inverse. C'est LESPES qui est au service de chaque habitant de Sannois et non l'inverse.

Cette vue des rapports entre le faible et le puissant me conduit à être beaucoup plus exigeant vis-à-vis du responsable que vis-à-vis de l'administré, encore que celui-ci ait aussi sa part de responsabilités, mais ce n'est pas aujourd'hui mon propos.

J'estime encore que si les fautes intimes de l'homme privé doivent être reprises en privé, par contre, **les fautes publiques de l'homme public doivent être reprises en public... et d'autant plus bruyamment qu'elles sont plus graves, qu'elles intéressent plus de monde.**

Oui, c'est un fait, je me sens facilement dur pour les puissants.

Ce n'est du reste pas sans danger.

Il faut savoir que si les citoyens du rang le plus modeste se désintéressent si tragiquement de la vie civique, c'est qu'ils savent, d'expérience, qu'ils n'ont rien à y faire... qu'ils n'y sont rien et n'y peuvent rien.

« Le Maire a toujours le dessus... Le Préfet et l'Administration sont là pour l'appuyer. Il a raison parce qu'il est le Maire et que l'autorité doit toujours avoir le dernier mot... Où irait-on autrement ! »

C'est avec ce genre de morale que l'on a obtenu ce **peuple de « sujets mineurs »** que sont actuellement les Français bien qu'ils se croient encorés des « citoyens majeurs ».

Je soutiens, pour moi, que le Maire doit avoir raison quand il a raison et accepter d'avoir tort quand il a tort.

Le Préfet et l'Administration doivent être là pour aider le Maire à se tromper le moins possible, mais aussi pour l'obliger à s'incliner quand il a tort.

Ce n'est même pas suffisant. Toujours doit jouer le préjugé favorable au bénéficiaire du plus faible.

C'est du plus puissant qu'il faut se méfier... C'est la plus faible qu'il faut protéger, à priori, même si sa cause semble douteuse... Le puissant a le temps d'attendre la justice et il a les moyens de se défendre. Le petit, lui, n'a ni l'un ni l'autre.

Voilà pourquoi, Jean LESPES, Maire de Sannois, je vais te parler sans fard, devant tout le peuple, au nom des petites gens que tu

(Suite page 2)

Si vous croyez juste notre cause, aidez-nous à couvrir les frais de cette campagne d'information en souscrivant un abonnement de soutien aux dix prochains numéros Frs 500; Paris C.C.P. n° 12605-62.

A.C.G.I.S., 44, rue Maréchal-Foch, SANNOIS (Seine-et-Oise).

INAUGURATION DE

L'Avenue "Marie-Noël"

aux Aulnaies de Sannois

Les Aulnaies de Sannois !... Première Société constituée pour la construction de nos maisons. Base de l'A.C.G.I.S. et point de départ de toutes nos sociétés sœurs.

C'est tout d'abord par notre entente que nous avons réussi à faire sortir nos 20 maisons... et aussi par la collaboration étroite de la famille de Marcel BARBU.

Les Aulnaies de Sannois ! Cette Société fut formée le 11 mai 1955, les foyers occupèrent les pavillons courant juillet-août 1956. Pas mal pour des néophytes... Que devrait pouvoir faire une Municipalité qui voudrait s'en donner la peine !

Sannoisiens, Amis, comprenez et soutenez ceux qui, comme nous, ne veulent que se loger.

Pour « Les Aulnaies » : René BLANCHARD.

Pourquoi "MARIE-NOEL"

Le 22 décembre 1953, une petite fille naissait à Sannois.

Le 20 janvier 1954, Dieu la reprenait ; mais il a voulu que son passage sur la terre serve à quelque chose.

Par sa naissance, puis par sa disparition, Marie-Noël m'a fait prendre contact avec son papa et sa maman, ensuite avec toute sa famille.

Ensemble nous avons parlé logement.

Ensemble nous avons cherché et trouvé un terrain, nous avons formé une société et de ce contact des maisons sont sorties, donnant le bien-être et la satisfaction d'être chez soi et d'y respirer le bon air, introuvable dans nos taudis.

Comment remercier ce papa, cette maman, d'un tel dévouement et de tant de travail.

La veille de rentrer dans nos maisons, il nous fallait un nom pour notre avenue.

Plusieurs ont été prononcés, un seul fut accepté à l'unanimité : « Marie-Noël », que je proposais en expliquant les raisons de ce choix.

Ce papa, cette maman, cette famille entière, dévouée à notre cause, était, vous l'avez deviné, la famille BARBU.

En donnant à notre Avenue le prénom de leur petite disparue, nous avons voulu que son souvenir soit toujours avec nous et montre notre grande et profonde reconnaissance à toute la famille BARBU. Je sais que ce geste leur a été droit au cœur, et j'en suis très heureuse.

Voilà, c'est tout. Non, encore un tout petit mot qui veut en dire bien long :

Merci, Marie-Noël !

Etiennette BELAY.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'A.C.G.I.S.

SALLE DU GYMNASÉ MUNICIPAL

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE, à 10 heures du matin

— Les membres ont été convoqués individuellement.

— LES PERSONNES QUI DESIRERAIENT ASSISTER A

CETTE ASSEMBLÉE SERONT ADMISES SUR PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AU CONTRÔLE.

INAUGURATION DE L'AVENUE MARIE-NOEL

Après l'Assemblée Générale de l'A.C.G.I.S., les membres, et tous nos amis, sont invités à se rendre, **ISOLEMENT**, au groupe des « Aulnaies de Sannois » pour l'inauguration de l'Avenue Marie-Noël,

QUI AURA LIEU A 11 H. 30 DU MATIN.

4.000 exemplaires de ce numéro ont été tirés aux frais des membres de l'A.C.G.I.S. pour être distribués gratuitement par eux à la population de Sannois.

POURRISEURS

écrales, toi le Maire, en trahison des devoirs de ta charge.

Je vais te parler un langage clair, sans équivoque. Et ne crie pas « au gendarme ! ». Tu es moins sensible quand tu salis les humbles, les sans-pouvoir. Et si tu tiens à faire venir « le gendarme » dans cette histoire, n'oublie pas que nous aurons, nous aussi, pas mal de choses à lui dire à ton sujet.

Si tu es un homme, tu accepteras de régler ce conflit avec nous, entre hommes, sur place, entre gens de la Cité. Nous encaissons bien tes saloperies depuis trois ans sans rien dire, nous !

Autrement, tu ne serais que le plus méprisable des lâches... Tu serais un « Toro de fuego » en peau de lapin.

POURRISEURS D'HOMMES !

Quand je m'adressais à Pierre DURU et à ses camarades, la semaine passée, je ne pouvais me défendre d'une certaine tendresse à leur endroit.

Si j'ai dû leur dire quelques vérités, comme je souhaite qu'ils aient senti ce qu'il y avait de fraternel dans mes propos : je les sais chargés de tant d'amertume, de tant de déceptions, de tant de souffrances... et victimes de tant d'injustices... je les sais si généreux, si désintéressés, même quand je crois qu'ils se trompent !

Par contre, quand je m'adresse à toi, Jean LESPES, à toi et à tes amis « bien-pensants », je sens une immense colère me monter au cœur.

Bien sûr, il me faut demeurer fraternel avec toi aussi... J'essaierai, mais j'avoue que cela me coûte un rude effort. Et pourtant, je ne demandais qu'à t'aimer. Je ne demande même encore qu'à t'aimer, Jean LESPES.

Je crois qu'il y a, au départ de ta vie d'homme (et je vois en toi un type d'homme) une erreur fondamentale.

Parce que tu es entré dans la vie adulte en belle condition physique, nanti de solides diplômes, l'esprit orné de bien des connaissances, pourvu d'utiles et nombreuses relations ; entouré, aidé par une famille « bien », qui t'avait assuré une heureuse jeunesse et t'avait préparé un brillant avenir, oui, à cause de tout cela tu as cru que tu étais riche, que tu disposais d'un « actif » important... tu as cru que tu avais des droits.

Et tu te promènes dans la société, c'est visible, avec l'air important et assuré du monsieur qui se sait de la race des Seigneurs, du monsieur qui se sait « chef », qui a droit au pouvoir et auquel les autres n'ont qu'à obéir sans discuter, par vocation naturelle.

Tu te trompes lourdement, Jean LESPES ! Tout ce sur quoi tu

LES BUISSONS Etat de la question

1 — Sur le plan amiable :

— nos délégués ont rencontré :

Le **Décembre**, le groupe **socialiste** : Explications sans résultats.

Le **18 Décembre** le groupe de **Monsieur le Maire** : composé de M. le Maire, MM. Tenot, Cancelier, Delaporte, Cogniard.

Longue discussion aboutissant à l'annonce de l'offre d'une petite parcelle à négocier... et qui permettrait de loger une quinzaine de foyers « sannoisiens » (aucune précision pour l'instant).

Mais il s'agit, pour nous, de loger 25 foyers, et sur un terrain immédiatement disponible, non sur une promesse de terrain... car nous avons payé pour savoir ce que valent les promesses municipales.

Attendons et voyons.

La discussion fit éclater la mauvaise foi de la municipalité. On comprend que ces messieurs ne puissent se résoudre à confier leur dossier à un arbitre... ce dossier se révèle fort piteux !

Le Parti Communiste : nous a accusé réception de notre demande de rencontre. Réponse nous sera fournie prochainement.

2 — Sur le plan administratif :

— Le lundi 16 Décembre a eu lieu la « Descente sur les lieux » pour expertise.

— La Mairie était représentée par MM. Tenot, Cancelier, Delaporte, Heems, Lacour, Cogniard, assistés de M. Lucas.

— La Société « Les Buissons Libres » était représentée par M. Léopold Noël, son gérant, assisté de M. Marcel Barbu.

— D'importantes forces de police protégeaient les experts et nos conseillers contre les deux représentants de la terrible société, tant à la Mairie que sur le terrain.

— La société a déclaré n'assister aux opérations que contrainte et forcée et par simple déférence pour le Tribunal. Elle a protesté une fois de plus contre la procédure en cours et s'est refusée à participer aux opérations.

— Il ne s'est rien passé de spécial.

3 — Sur le plan judiciaire : R.A.S. : L'affaire suit son cours avec la redoutable lenteur que l'on sait.

4 — Une affiche officielle : « VILLE DE SANNOIS — HALTE AU MENSONGE ! ».

Sous cette en-tête et sous ce titre, une affiche officielle vient d'être placardée, sur tous les panneaux d'affichage de Sannois.

D'HOMMES (Suite de la page 1)

fondes ta noble assurance, tout ce qui nourrit ta vanité, ton orgueil, c'est ce que j'appelle ta dette.

Oui, Jean LESPES, c'est en homme couvert de dettes sociales que tu entres dans la société, tu devrais être moins faraud.

Je te sais chrétien, Jean LESPES, et je n'ai pas le droit de douter de ta sincérité, même si tu me sembles lire l'Évangile à l'envers. Alors, dis-moi, est-ce que tu crois que le Seigneur t'a donné tout cela pour ton usage personnel?... pour assurer ton seul bien-être, celui des tiens... la gloire de ta personne et celle de ta famille?

Crois-tu que la naissance c'est le jugement dernier et que, déjà, tu as reçu ta part... la couronne des élus... que tout ce que tu as, c'est ce qui te revient?

A ta place, Jean LESPES, j'aurais peur. As-tu sérieusement lu et médité nos Saintes Écritures? Et comment, si tu l'as fait, peux-tu accumuler ainsi tant d'ignominies.

Vois-tu, Jean LESPES, notre foi commune nous permet d'avoir, sur l'organisation de la Cité, des idées différentes, opposées même. Il est parfaitement licite que tu m'estimes dangereux pour l'ordre social que tu conçois. Tu peux alors, et très légitimement, lutter contre moi. Et cela peut aller très loin.

Mais cette lutte, pour demeurer légitime, tu ne peux la conduire de n'importe quelle manière. Tous les moyens ne sont pas admissibles. Des bornes rigoureuses limitent, pour un chrétien, le champ des moyens.

Jamais, pour un chrétien, la fin ne justifiera les moyens. C'est même en cela que, si efficaces que nous souhaitions être, nous nous différencierions toujours des marxistes.

Il y a des pierres de touches qui permettent de vérifier, sans erreur possible, la valeur d'un but et la légitimité des moyens employés pour y parvenir.

Si pour atteindre ton objectif tu es tenu de mentir, de tricher, d'écraser des hommes, de les diffamer, de les calomnier, de les baigner de haine, alors prends bien garde, ton but est certainement mauvais.

S'il n'y a pas d'autre moyen, pour faire triompher ta cause, que d'avilir, que de pourrir des hommes, ne va pas plus loin, tu te trompes et tu cours à ta perte, même si dans l'immédiat le succès semble couronner tes efforts.

Et c'est ce qui t'arrive, malheureux Jean LESPES.

C'est même à cela que je veux ramener notre conflit, Jean LESPES, car c'est cela l'essentiel.

Quand j'analyse les causes de cette colère qui me saute au cœur, quand je regarde de ton côté, du côté de tes amis, c'est cela qui m'indigne.

(Suite page 4)

ONS LIBRIES

tion au 21-12-57

Cette affiche est signée : « La Municipalité et le Conseil Municipal de Sannois ».

Voilà qui vient couronner dignement l'œuvre de Jean LESPES, Maire de Sannois.

Le plus difficile, pour les petites gens, dans les conflits qui les opposent aux gens au pouvoir, c'est de faire la preuve de ce qu'ils avancent.

Tout concourt à soutenir les positions des gens au pouvoir : qui mettrait en doute leur véracité... comment prouver qu'ils ont falsifié un document, changé une date, modifié le texte d'une délibération, etc... C'est eux qui fabriquent la vérité officielle!

Mais il y a une loi naturelle qui veut que les violents, les menteurs impunis, finissent toujours par se laisser griser par les mauvais succès qu'ils doivent à leurs mensonges et, tôt ou tard, ils dépassent les limites et se font prendre.

Pour Jean LESPES et ses amis, c'est chose faite : les voici pris!

Nous avons fait dresser un constat et nous avons transmis l'étonnant document à la Préfecture, à Monsieur le Procureur de la République, à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à Monsieur le Président du Conseil et à Monsieur le Président de la République, avec les commentaires qui conviennent et en réclamant les poursuites et sanctions qui s'imposent.

Il est important de faire savoir à nos concitoyens que :

A) SUR LA FORME DE CETTE AFFICHAGE :

1° La loi interdit expressément aux Conseillers Municipaux et aux Maires de s'adresser officiellement — à la population par voie de proclamation (affiches) de caractère politique ou diffamatoire.

2° Aucune séance du Conseil Municipal n'a eu lieu depuis le 29 novembre 1957 :

a) Jamais le texte affiché n'a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal. La signature portée au bas

de l'affiche : « La Municipalité et le Conseil Municipal » constitue donc un faux, en ce qui concerne le Conseil Municipal au moins ;

b) Jamais, par conséquent, l'affichage de ce texte n'a été voté par le Conseil Municipal. (Il ne pouvait légalement pas l'être.) ;

c) Jamais n'ont été votés les crédits nécessaires à la couverture des frais de cet acte officiel du Maire de Sannois. (Ils ne pouvaient l'être légalement).

Voilà qui prouvera, enfin, le degré de confiance que la population peut accorder au Maire et à la Municipalité actuelle de Sannois.

Nous sommes ici devant un acte criminel... qui manifeste bien la conception toute dictatoriale qu'a notre Maire du pouvoir municipal!

Le Conseil : c'est Moi!

La loi : c'est Moi!

Le Roi Soleil, dans toute sa splendeur, n'a jamais parlé autrement.

B) SUR LE CONTENU DE L'AFFICHE :

1° Les 25 pavillons de la Société visée n'occupent que le tiers des terrains. On abuse la bonne foi des citoyens en opposant 25 pavillons à 136 logements. Il ne s'agit pas des mêmes superficies dans les deux cas.

2° L'opération ne débute pas en février 56, mais en décembre 55, comme en font foi divers documents, notamment des lettres fort intéressantes de la Mairie de Sannois.

L'étude (?) municipale n'a commencé qu'après accord avec l'ACGIS sur l'attribution du terrain du Chapeau-Rouge ;

3° La date du 17 juillet (soulignée en gras comme étant la date du vote du projet) a reçu après coup, et pour les besoins de la cause, l'importance qui lui est désormais attribuée.

En fait, il y eût un vote de principe, sur un projet à présenter... Vote acquis en raison d'un incident de séance, à propos de l'affaire du Chapeau-Rouge. C'est le fait que le procès-verbal ait été établi six mois après la séance, qui a permis de donner à la délibération invoquée un contenu différent de celui qu'elle avait lors de ce qui ne fût qu'un incident de séance.

4° Il n'y a pas eu d'acquisition de parcelles par l'ACGIS en août 1956. Les auteurs de l'affiche veulent sans doute parler de certaines promesses de vente. En fait, la plus importante de ces promesses fut signée le 4 avril 1956... alors que l'attitude du Maire, dans l'affaire d'échange prenait une allure des plus équivoques... Il est regrettable que l'auteur ait oublié ce détail important.

5° Il est absolument inexact que le MRL ait défini les terrains à acquérir par l'ACGIS comme « situés à l'intérieur d'un espace réservé pour service public ».

En réalité, le certificat a été demandé pour tout l'espace libre existant et le certificat mentionne : « En bordure de la limite Ouest, et sur une profondeur de 15 m environ, la propriété est située à l'intérieur d'un espace réservé pour service public.

Ce qui est très différent.

Ce n'est du reste pas un projet de service public qu'on nous oppose, mais bien un projet de construction de logements... que la loi exclut précisément du bénéfice de la réservation...

6° Les auteurs de l'affiche passent sous silence que c'est le 27 septembre que la Mairie de Sannois fut avisée, par la Société des B.L., de l'existence de son projet et que lui furent demandés les renseignements administratifs nécessaires à la présentation de la demande de permis de construire.

Ce n'est que le 19 janvier que la Société pût obtenir ces documents, malgré une suite ininterrompue de réclamations. Il fallut faire intervenir la Préfecture.

C'est du reste la notification officielle du projet de la Société à la Mairie de Sannois, en septembre 56, qui provoqua la réunion du Conseil et la décision du 15 octobre 1956, seule base de départ du projet municipal.

7° Si la demande de permis de construire de la Société fût déposée seulement le 23 janvier 57, ceci tient au fait que les documents administratifs indispensables ne furent délivrés par la Mairie, comme dit ci-dessus, que le 19 janvier 57... bien que demandés depuis le 27 septembre 56!...

CONCLUSIONS.

L'initiative prise par la Municipalité de Sannois nous place devant une situation toute nouvelle.

En même temps qu'elle administre la preuve de ce dont est capable l'équipe municipale, elle fournit l'occasion d'exiger contre elle des sanctions qui, pratiquement, vont permettre à la population de se prononcer sur le fond du problème.

Nous étions bien sur le chemin de la dictature, du despotisme. Il était grand temps de réagir.

Pour Les Buissons Libres : L. NOEL.

POURRISEURS D'HOMMES

(Suite de la page 2)

Je vous pardonnerais bien des choses, mais pas ça : pourrir des hommes, avilir des fils de Dieu ! Non, ça je ne puis pas le laisser faire. Or, c'est cela votre vice dominant, votre tare fondamentale. **Il n'est pas un homme qui ne sorte diminué, avili d'un contact avec vous quand vous exercez le pouvoir.**

Je ne citerai pas de noms... mais tu me comprendras, tu devineras des visages.

— Quand les dirigeants de cette première société viennent te présenter, avec confiance, leur projet, solliciter une garantie communale (qui n'est que du vent) à laquelle ils ont droit ; quand tu réponds à ces jeunes hommes qu'ils auront la garantie communale immédiatement mais seulement s'ils quittent l'équipe BARBU — et tu étais notre allié à l'époque — quand tu fais cela, Jean LESPES : **tu es un pourrisseur d'hommes.**

Tu as conduit ces hommes à commettre une saloperie à l'égard de leurs copains en vue d'obtenir une chose dont ils avaient besoin, mais à laquelle ils avaient droit, et dont tu n'étais que le dispensateur. Tu n'avais pas de conditions à poser, autres que celles que prévoyait la loi. De plus, toi, le premier magistrat de la commune, chrétien comme eux, tu leur as donné alors cette redoutable leçon « que le détenteur du pouvoir avait le droit d'en user comme bon lui semblait ».

Ta leçon a si bien porté que ces hommes sont venus m'offrir de te jouer la comédie de la séparation... J'ai refusé. Ja leur ai enseigné qu'un homme libre, qu'un citoyen digne de ce nom n'acceptait pas ce genre de marché. Qu'ils devaient obtenir la garantie, parce qu'ils y avaient droit et préférer crever sur place plutôt que de céder à un si odieux chantage.

Mais tu étais le Maire, ils avaient besoin de leurs maisons. C'était de ces garçons que l'on dit « bien »... Alors, ils ont préféré ta leçon et ton « cadeau » : **POURRISEUR D'HOMMES !**

Cet autre homme jeune, si chaleureusement acquis aux idées que je proposais, et qui n'hésita pas à prendre la tête de notre liste... bien sûr que nous avons dû lui demander d'abandonner son mandat et sa charge, mais pourquoi ?

C'est que, tout d'abord et malgré tes engagements, tu t'es employé à ne lui laisser qu'un simulacre de pouvoir. En fait, derrière son dos, tu traitais les affaires qui étaient de son ressort, lui retirant toute autorité.

Tes amis n'ont pas hésité à intervenir, à plusieurs reprises, auprès de ses employeurs, en vue de lui faire perdre sa place, son pain quotidien.

Tu n'as pas cessé de le harceler, de le compromettre, de lui créer des difficultés avec ses amis pour l'en séparer : que penser de cette constitution d'une société de promoteurs entre le Maire et ses Adjoints, notre trop faible copain acceptant d'y participer à notre insu... délibérant avec nous sur ce sujet en nous laissant ignorer qu'il en était... Il fut faible, c'est certain, mais tu t'es servi de sa faiblesse, tu l'as dérouteré, tu lui as fait lâcher ses copains : **Pourrisseur d'hommes !**

Que n'as-tu raconté sur mon compte pour semer le doute, le malaise dans le cœur d'hommes de bonne volonté qu'avaient séduits nos idées et notre action, mais qui n'avaient pas le cœur de vivre en perpétuel conflit avec leurs vieux amis... tu les a tracassés jusqu'à leur faire lâcher prise : **Pourrisseurs d'hommes !**

Et cet autre dont tu as flatté la naïve vanité. Il voulait être président d'une de nos associations, fruit de nos seuls efforts. Nous savions bien qu'il ne le pouvait pas, nous le lui avons dit. Tu as profité de son bien humain mécontentement pour lui faire trahir ses copains et t'assurer la haute-main sur cette association que l'une de tes « broches à reluire » a qualifié depuis de « plus beau fleuron de la couronne municipale » : **Pourrisseur d'hommes !**

Et ce brave homme, conseiller municipal de ton entourage, que tu as chargé, lors de l'affaire de la Croix Crosselles, d'aller porter la bonne parole chez l'un de nos associés, pour lui affirmer que j'étais un escroc, qu'il ne reverrait jamais son argent, etc... **pourrissant l'un et l'autre.**

Et cet autre, conseiller de ton entourage, qui est allé promettre et a procuré un logement « de faveur » à l'un des membres de la société « Les Epinettes », pour lui faire quitter ses copains, lui affirmant que ce programme ne verrait jamais le jour : **Pourrisseur d'hommes !**

Et cet autre, ton adjoint, fondamentalement brave et honnête, qui, excité par toi, a osé déclarer à une délégation des habitants « hors-barrière » que s'ils n'avaient pas l'électricité, c'était la faute de BARBU qui s'opposait à l'installation d'un transformateur dans leur quartier, chose qu'il savait fausse : **Pourrisseur d'hommes !**

Et tous ces hommes, responsables de nos sociétés, que tu convoques, soit isolément, soit en groupe pour leur porter le nouvel évangile : BARBU est un dangereux escroc... etc... et auxquels tu propose toutes facilités à une condition : qu'ils quittent BARBU ou le flanquant à la porte : « Terrain, architecte, garantie communale... vous avez tout cela si, vous prosternant, vous m'adorez ! » Ça ne te rappelle pas quelque chose, à toi, chrétien ! **Pourrisseur d'hommes !**

Et VANDENHOVE, car lui m'autorise à dire son nom, de combien de sollicitations a-t-il été l'objet avant son entrée au Conseil. Lui-même avoue que, par lassitude, il a failli céder et nous lâcher : **Pourrisseur d'hommes !**

Que dire de ton attitude humiliante, déloyale et lâche vis à vis

de Mademoiselle M.-M. ALISON en séances du Conseil, que dire de ton refus de lui donner la parole, de tes insultes, de ton refus de consulter l'Assemblée sur ses propositions, de ton refus d'inscrire ses dires dans les procès-verbaux ?

Que dire de ton action sur tout ton conseil. Sur 25 hommes que tu conduis bien souvent à voter, de leur propre aveu, contre leur conscience, par haine de BARBU. - Toi chrétien, réalisant l'unité par la haine : **Pourrisseur d'hommes !**

Que dire de tes mensonges en plein Conseil : quand, fort de ton mandat, tu falsifies sciemment la loi : « Erreur, Mademoiselle ALISON, l'article dont vous parlez (64) ne vise que le maire, et non les conseiller » et tous, parce qu'ils avaient confiance en la science du Maire, si sûr de lui, tous ont marché alors que c'était faux : **Pourrisseur d'hommes !**

Et ceci n'est qu'un exemple entre mille de ton action anti-éducative sur ton Conseil Municipal, sur ces 26 hommes et femmes dont tu devrais être le premier éducateur civique, le guide et que tu bernas à longueur de séance.

Que dire de ce jeu déloyal, fourbe même, qui consiste à cacher les documents, à en refuser la communication à bloquer pendant des semaines la transmission d'un dossier, à compliquer à souhait la procédure, à ne pas répondre aux lettres, à refuser la délivrance des documents nécessaires à la constitution d'un dossier, quitte à te prévaloir ensuite d'un retard que tu as toi-même provoqué ?

Que dire, de ton refus du dialogue... ne laissant les gens t'aborder que s'ils ne sont pas de taille à discuter avec toi, que si tu es sûr de pouvoir les écraser ?

Que dire, Jean LESPES, de tes démarches personnelles auprès des administrations pour faire échouer nos projets, nous faire refuser les renseignements, nous faire couper les crédits ?... Si tu as perdu la mémoire, je puis, quand tu le voudras, te donner des précisions, des dates, des documents. Est-ce là la tâche du premier magistrat de la Commune ?... Crois-tu que tous ces hommes que tu as ou tentés, ou obligés à entrer dans ton jeu sortent très grandis du contact avec toi ; plus hommes, plus dignes, plus propres ? : **Pourrisseur d'hommes !**

Enfin, Jean LESPES, tu viens de signer ton œuvre. **C'est toute la population qui t'est confiée que tu viens de tenter d'avilir, de tromper, d'entraîner dans ton mensonge ;**

Je viens de lire, sur les panneaux, l'affiche « officielle » que tu as fait placarder : « Ville de Sannois... Halte au mensonge ! Signé « La Municipalité et le Conseil Municipal ».

Pour ce qui est de la Municipalité... c'est bien possible : La Municipalité n'a plus qu'une voix : la tienne.

Pour ce qui est du conseil : c'est faux. Il n'y a pas eu de séance du Conseil et les Conseillers ignorent tout de cette affi. Là c'est plus qu'un mensonge, c'est un crime.

Ni le groupe Communiste, ni le groupe Socialiste, ni le groupe Réforme Communale n'ont été avisés de cette initiative insurrectionnelle. Les membres de ta majorité que nous avons pu toucher : MM. MI-CHAUX, HEEMS... ou bien ignorent tout, ou n'avaient pas vu la signature... et se montrent très gênés.

Sais-tu bien ce que c'est qu'une affiche officielle et son autorité ? Sais-tu bien qu'un Conseil Municipal n'a pas le droit de faire des proclamations publiques par voie d'affiche.

Sais-tu bien ce que représente le fait d'avoir abusé de l'autorité que te confère ton mandat, de l'autorité de l'affiche officielle pour commettre un faux et en user, car tu t'es couvert indûment de l'autorité du Conseil Municipal.

Sais-tu ce que représente le fait d'user de ces moyens pour calomnier publiquement des personnes privées.

Voilà comment devait inévitablement se terminer ce genre d'action fondée sur l'orgueil et la haine : Tu es aveuglé, Jean-LESPES, et tu entraines tes amis dans un gouffre.

Qu'espères-tu ?

Qu'allons-nous faire, à présent ?

Si seulement, devant l'énormité de tes fautes, tu voulais bien courber ta nuque raide, Jean LESPES, et reconnaître tes torts.

Je persiste à croire que tu pourrais être, pour notre Cité, le meilleur des maires si, reconnaissant tes fautes, tu acceptais de serrer les mains qui se tendent vers toi pour t'aider à les réparer.

Car nous ne voulons pas ta perte, Jean LESPES, mais que tu reconnasses tes erreurs et que tu vives.

Aucun de nous n'ambitionne ton écharpe. Qui a bien pu te fourrer cette idée dans la tête ?

Et sois sûr, si tu trébuches, que tu vas voir fondre sur toi une foule de gens qui te flattaient hier. Tu seras peut-être surpris, alors, de nous trouver parmi tes protecteurs. Car nous n'avons pas de haine contre toi... seulement une monumentale colère pour toute la souffrance humaine dont tu es la cause.

Qui, qu'allons-nous faire ?

Que vas-tu faire ?... c'est pour toi l'heure du choix. D'un choix qui va décider de l'orientation de ta vie et de celle de ta Cité. Tout ceci à une heure ou commence une nouvelle tranche de l'Histoire de France. Seras-tu de la fin du passé ou du commencement de l'avenir ? C'est à toi d'en décider... C'est à toi de choisir... Il en est temps encore... Tout juste temps... tout juste temps.

Ton copain : **Marcel BARBU.**